

# Chapelle et manoirs autour de Sautron



Une randonnée proposée par CdS\_2014

À partir de la chapelle de Bongarant, trésor du patrimoine Sautronnais, un parcours qui chemine à travers la campagne et fait découvrir les richesses de la commune.



<b>Durée :</b>	4h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	15.01km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	68m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	71m	<b>Commune :</b>	Sautron (44880)
<b>Point haut :</b>	70m		
<b>Point bas :</b>	32m		

## Description

Stationner à proximité de la Chapelle de Bon Garand (parking).

**(D/A)** Quitter la chapelle vers l'Ouest, traverser la route de Bongarant, puis emprunter le "chemin des mares".

Marcher 400 m depuis le départ de la Chapelle, passer à proximité du Manoir du Bois Taureau.

**(1)** Prendre le chemin de droite. Puis à droite. suivre le GRP® pays Nantais.

Passer le point coté 60m. Quitter le GRP®. Partir en face vers la croix. Partir à gauche, puis s'engager dans le 1er chemin à droite. Ignorer le chemin de gauche dans le virage à 90°. Rejoindre la route puis se diriger à gauche. Au stop, prendre à droite vers La Goulière (**danger, route passagère**).

**(2)** À l'entrée du hameau, quitter la route dans le virage, s'engager en face, passer devant quelques maisons, puis prendre le sentier au bout de la voie sans issue. En longeant le champ, rejoindre le chemin, marcher en suivant l'itinéraire "Chemin Communal" jusqu'au hameau Le Defay. À la sortie du chemin prendre à gauche jusqu'au stop de la route de la Chézinière (**danger, route passagère**).

**(3)** Faire une baïonnette gauche droite sur la route pour prendre le chemin desservant le lieu-dit l'Étang. Conserver ce chemin puis prendre à droite le GR®3 balisé Rouge et Blanc jusqu'à l'intersection de la route de Tréillières (**danger, route passagère**). Suivre le GR®3 jusqu'à la Magodière.

**(4)** Passer devant la maison du tailleur de pierre à la Magodière, suivre ce chemin en laissant le GR®3 à gauche et partir à droite jusqu'à la route (**danger, route passagère**). Prendre à droite et s'engager rapidement à gauche vers La Guillemotière. Traverser le hameau par le chemin goudronné jusqu'à la route (**danger, route passagère**), prendre à gauche vers La Grée. Partir de nouveau à gauche. Rejoindre le manoir de La Thomasière par une petite route.

**(5)** Emprunter et descendre le sentier ombragé à droite jusqu'au Cens, ne pas le traverser. Présence ligne THT.

**(6)** Face au pont de bois, s'engager sur le sentier situé à droite, longer la rive gauche du ruisseau. Au pont routier sur Le Cens, partir à droite et rejoindre le GR®3. Partir à droite par la route en direction de Sautron. Arriver devant l'entrée du parc du Moulin l'Evêque.

## Points de passages

- D/A Chapelle de Bongarant.**  
N 47.278247° / O 1.696762° - alt. 60m - km 0
- 1 Le Bois Taureau.**  
N 47.278878° / O 1.701705° - alt. 69m - km 0.4
- 2 Passage - La Goulière.**  
N 47.286479° / O 1.685076° - alt. 51m - km 2.42
- 3 Passage - Le Defay.**  
N 47.280095° / O 1.674765° - alt. 59m - km 4.01
- 4 Passage - La Magodière - Tailleur de pierre.**  
N 47.27755° / O 1.654516° - alt. 61m - km 6.47
- 5 Le manoir de la Thomasière.**  
N 47.272384° / O 1.656438° - alt. 53m - km 7.62
- 6 Passage - Passerelle**  
N 47.268413° / O 1.655339° - alt. 32m - km 8.08
- 7 Les Moulins l'Évêque.**  
N 47.266704° / O 1.664371° - alt. 40m - km 9.18
- 8 Le manoir de la Grande Noë.**  
N 47.270205° / O 1.663276° - alt. 60m - km 9.83
- 9 Le Château des Croix.**  
N 47.273867° / O 1.672041° - alt. 66m - km 10.88
- 10 Le Calvaire des Croix.**  
N 47.273646° / O 1.672144° - alt. 65m - km 10.91
- 11 Le manoir du Fief.**  
N 47.277302° / O 1.67423° - alt. 68m - km 11.64
- 12 Passage - Intersection.**  
N 47.276254° / O 1.680141° - alt. 62m - km 12.63
- 13 Passage - Passerelle**  
N 47.27442° / O 1.685302° - alt. 47m - km 13.53
- 14 Passage - Chemin du Magasin.**  
N 47.273182° / O 1.686954° - alt. 57m - km 13.72
- 15 Passage - Chemin du Gué Rieux.**  
N 47.274318° / O 1.690239° - alt. 63m - km 14.24

**D/A Chapelle de Bongarant**

N 47.278314° / O 1.696675° - alt. 60m - km 15.01

- (7) Quitter le GR®3 en remontant le chemin sur la droite.
- (8) Passer devant La Grande Noë, puis suivre le chemin pour aller vers La Petite Noë. Prendre à gauche à l'intersection de la route d'Orvault, puis à gauche vers Sautron.
- (9) Passer le Château des Croix et le Calvaire des Croix.
- (10) Se diriger à droite vers La Bergerie, prendre le premier chemin sur la droite. À l'intersection de la route, prendre à gauche vers Le Fief, continuer sur la route, aller à gauche et retrouver le carrefour du Defay.
- (11) Tourner à gauche et au carrefour suivant poursuivre encore à gauche pour traverser La Guillaudière. Rester sur la route jusqu'au premier virage (**danger, route passagère**).
- (12) Quitter la route par le chemin situé à droite dans le virage. Suivre en forêt ce chemin et rejoindre à nouveau le GR®3.
- (13) Le reprendre à droite, descendre vers le Cens, le traverser par les 2 passerelles en bois.
- (14) Remonter en face par le chemin du "Magasin", prendre à droite à la sortie de ce chemin (68m), passer devant "la Serre du Cens" située à gauche. Rejoindre l'intersection des chemins (62m).
- (15) Traverser et emprunter le chemin du Gué Rieux situé en face, puis rejoindre le parking de la Chapelle de Bongarant (**D/A**).

## Informations pratiques

- (4) La Magodière - Tailleur de pierre.
- (6) Pont de bois.
- (13) 2 Passerelles.

## A proximité

### (D) La Chapelle de Notre-Dame de Bongarant

A trois kilomètres de Sautron s'élève cette antique Chapelle, dédiée à Notre-Dame de Bongarant.

Le domaine de Bongarant fut donné en 1038 par le comte Budic et son épouse Adoïs, à un monastère de femmes, pour aider à la reconstruction de l'église monacale et pourvoir à la subsistance des religieuses Bénédictines du Ronceray. L'église à reconstruire étant celle de Saint-Cyr et de Sainte Julitte à Nantes.

Il est certain qu'à partir de 1383, la réunion des prieurés de Saint-Cyr, de Sainte Marie des Moustiers et de Bongarant est un fait accompli. En janvier 1471, le recteur de Sautron, Jehan de Charrette, reconnaît tenir le fief de Notre-Dame de Bongarant de la prieure des Moustiers.

Des travaux furent entrepris en 1863 dans l'ancien cimetière, dans la sacristie, et autour de la Chapelle actuelle. On découvrit certains débris qui permettraient de croire à l'existence d'une construction remontant au XI<sup>ème</sup> siècle et peut-être contemporaine du comte Budic. La Chapelle actuelle ne serait donc pas la construction primitive.

Un chanoine de l'église cathédrale de Nantes explique de la façon suivante que «François, second du nom, Duc de Bretagne, fit bâtir auprès de la forêt de Sautron, une très belle Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Elle fut dédiée et consacrée le sixième jour de juin de l'an 1464 par l'évêque coadjuteur de Rennes ». (An 1474 pour le recteur Domallain \*).

De son côté, le recteur de Sautron, Jehan Charrette, fait construire près de la Chapelle, une maison où le duc pouvait loger, ainsi que les pèlerins. Une charte du duc François II, en date du 13 novembre 1469, affranchit et exempte la dite maison de tout impôt. Par ces faits et témoignages la Chapelle est donc une œuvre commune sortie de la collaboration intime du recteur, du Duc, et du peuple de cette contrée.

### Description de la Chapelle.

Cette charmante Chapelle, très bretonne de caractère, prend place parmi les beaux sanctuaires dédiés à la Vierge dans le diocèse de Nantes. La pierre choisie est de granit. En 1824, elle fut enduite d'une épaisse couche de chaux mais en fut débarrassée en 1896.

La petite fenêtre qui s'ouvre dans la façade, les fenêtres latérales de forme triflées à leur sommet, la grande baie polylobée qui domine le maître-hôtel, sont de style gothique.

Un porche de granit a été ajouté à la porte d'entrée du côté sud par l'abbé Herbert, curé de Sautron.

Dans l'intérieur, deux larges ouvertures à droite et à gauche, en forme d'arc brisé, qui donnent accès dans deux chapelles latérales. La voûte aux poutrelles apparentes, comme il en existe de nombreuses en Bretagne, s'appelle voûte en bardeaux et prend l'aspect d'une carène de navire renversée.

Mise en place du grand vitrail en 1868.

En 1871, érection du nouveau maître-autel (plans de M. le chanoine Rousteau).

L'antique statue qui surmonte le retable de la chapelle de droite est une pièce religieuse de la plus haute valeur documentaire. Les caractéristiques frappantes la désignent avec évidence, comme une statue de la Vierge de Miséricorde au Manteau Protecteur. Les circonstances historiques qui l'ont vu naître, l'autorité des archéologues qui ont vu et étudié l'image de cette Vierge, constituent un tel faisceau de preuves que nous sommes assurés de nous trouver en face de l'antique statue de Notre -Dame de Bongarant.

Nous avons signalé la dévotion du duc François II de Bretagne à cette chapelle. Jadis, la fête de la Visitation, fête patronale de l'oratoire, voyait affluer à Bongarant une foule énorme de pèlerins qui venaient prier « pour les merveilleux et innumérables miracles qui se font ».

Toutes les paroisses voisines étaient représentées à cette fête. Même certaines de Nantes.

- Nos historiens locaux retiennent « an 1464 ».

Source : InfoBretagne.com - Amis du Musée (si Sautron m'était conté..), M.Monti, BM.

Au X<sup>ème</sup> siècle, la forêt qui s'étendait de Sautron jusqu'aux portes de Nantes était un terrain de chasse des Ducs de Bretagne, un très beau parc à gibiers.

En 1038, Budic, Comte de Nantes, fait donation au monastère Saint Cyr et Sainte Julitte d'une terre au Bois-Garant. Il s'établit lui-même tout auprès du Bois-Thoreau, où il construit un premier relais de chasse.

Il est clair que les constructions qui se sont succédées sur le site ont dû suivre les vicissitudes de l'histoire du Duché de Bretagne, puis du Royaume, et reproduire au long des siècles les différents types de construction seigneuriale en usage dans le Duché. Une chose frappe, c'est leur caractère défensif.

A une époque où le retour des Normands était toujours à craindre, ici on a choisi d'établir la construction à flan de coteau, tout au bord du Gué du Rieux. Deux barrages successifs sur le Rieux, séparés par une chaussée qui mène à la demeure, retiennent deux étangs qui constituent une efficace défense vers le sud. Au nord, le coteau boisé est ceint d'une longue muraille percée de meurtrières hautes qui facilitent le tir dit flanquant.

Une telle organisation permet de penser que le premier relais de chasse du Comte Budic fut en réalité une Motte Castrale circulaire\*, entourée en partie par un détournement du Rieux. Sur la motte cernée de palissade de pieux de bois, un bâtiment très simple d'un seul tenant, avec un foyer.

A ce premier logis rustique aura succédé plus tard, sous les Ducs de la Maison de Cornouailles, une première demeure seigneuriale, en pierres cette fois. Le type en est bien simple encore, mais évoluera vers un bâtiment à un, voire deux étages, avec un escalier à tourelle extérieure.

Lors de la démolition du manoir en 1836, on a trouvé des monnaies en cuivre datant du règne de Conan Ier, dit le Tort, comte de Rennes, mort en 992.

Il faudra attendre le XIII<sup>ème</sup> siècle pour voir édifier une véritable demeure en pierres (croquis de Louis Phelippes-Beaulieux).

A l'apogée du Duché, au XV<sup>ème</sup> siècle, sous les Ducs de Montfort, dont Jean V grand bâtisseur, la demeure a dû évoluer pour faire naître un grand manoir de granit plus digne de la magnificence de nos derniers Ducs.

Le Duc François II y séjournait souvent, entouré de sa cour. C'est durant une chasse qu'il fut désarçonné et, grièvement blessé, le Duc fut d'abord transporté au Bois Taureau. Il mourut le 9 septembre 1488 au château de la Gazoire, à Coueron.

Le manoir du Bois Taureau restera propriété du Duc de Bretagne jusqu'en 1492. De 1600 à 1828, le domaine sera propriété de la famille de L'Isle. En 1828, Louis Giroux, négociant, achète le domaine à Pitre de l'Isle du Dreneuc. En 1836, l'ancienne longère est démolie et remplacée par l'actuelle construction. De l'ancien manoir il ne reste que des ruines et quelques douves.

Après avoir abrité les Ducs de Bretagne, le manoir du Bois Taureau a été la résidence de quelques maires de Sautron : en 1847 c'est Pierre Poulain des Dosdières, puis la famille Naux de 1881 à 1929 et de 1935 à 1944, Enfin, François Baudry, maire de 1965 à 1995.

- Motte castrale : type de fortification avec un rehaussement important de terre de forme circulaire : le tertre. Le sommet étant occupé par une forte palissade et une tour de guet complétait l'aménagement du fortin de bois.

Sources : M. Monti, Si Sautron m'était conté - BM n°209 juillet 2016, Les Amis du Musée (Y.Messenger et M.Monti)- Jean Tosti, dictionnaire des noms de famille - B.Boutet, la France en héritage- Lexilogos - Dictionnaire Geneanet - Archives départ. Loire-Atlantique - Les Annales de Nantes (Un millénaire à Sautron).

## **(1) Le Manoir du Bois Taureau ou Bois Thoreau.**

Au Xème siècle, la forêt qui s'étendait de Sautron jusqu'aux portes de Nantes était un terrain de chasse des Ducs de Bretagne, un très beau parc à gibiers.

En 1038, Budic, Comte de Nantes, fait donation au monastère Saint Cyr et Sainte Julitte d'une terre au Bois-Garant. Il s'établit lui-même tout auprès du Bois-Thoreau, où il construit un premier relais de chasse.

Il est clair que les constructions qui se sont succédées sur le site ont dû suivre les vicissitudes de l'histoire du Duché de Bretagne, puis du Royaume, et reproduire au long des siècles les différents types de construction seigneuriale en usage dans le Duché. Une chose frappe, c'est leur caractère défensif.

A une époque où le retour des Normands était toujours à craindre, ici on a choisi d'établir la construction à flan de coteau, tout au bord du Gué du Rieux. Deux barrages successifs sur le Rieux, séparés par une chaussée qui mène à la demeure, retiennent deux étangs qui constituent une efficace défense vers le sud. Au nord, le coteau boisé est ceint d'une longue muraille percée de meurtrières hautes qui facilitent le tir dit flanquant.

Une telle organisation permet de penser que le premier relais de chasse du Comte Budic fut en réalité une Motte Castrale circulaire\*, entourée en partie par un détournement du Rieux. Sur la motte cernée de palissade de pieux de bois, un bâtiment très simple d'un seul tenant, avec un foyer.

A ce premier logis rustique aura succédé plus tard, sous les Ducs de la Maison de Cornouailles, une première demeure seigneuriale, en pierres cette fois. Le type en est bien simple encore, mais évoluera vers un bâtiment à un, voire deux étages, avec un escalier à tourelle extérieure.

Lors de la démolition du manoir en 1836, on a trouvé des monnaies en cuivre datant du règne de Conan Ier, dit le Tort, comte de Rennes, mort en 992.

Il faudra attendre le XIIIe siècle pour voir édifier une véritable demeure en pierres (croquis de Louis Phelippes-Beaulieux).

A l'apogée du Duché, au XVe siècle, sous les Ducs de Montfort, dont Jean V grand bâtisseur, la demeure a dû évoluer pour faire naître un grand manoir de granit plus digne de la magnificence de nos derniers Ducs.

Le Duc François II y séjournait souvent, entouré de sa cour. C'est durant une chasse qu'il fut désarçonné et, grièvement blessé, le Duc fut d'abord transporté au Bois Taureau. Il mourut le 9 septembre 1488 au château de la Gazoire, à Coueron.

Le manoir du Bois Taureau restera propriété du Duc de Bretagne jusqu'en 1492. De 1600 à 1828, le domaine sera propriété de la famille de L'Isle. En 1828, Louis Giroux, négociant, achète le domaine à Pitre de l'Isle du Dreneuc. En 1836, l'ancienne longère est démolie et remplacée par l'actuelle construction. De l'ancien manoir il ne reste que des ruines et quelques douves.

Après avoir abrité les Ducs de Bretagne, le manoir du Bois Taureau a été la résidence de quelques maires de Sautron : en 1847 c'est Pierre Poulain des Dosdières, puis la famille Naux de 1881 à 1929 et de 1935 à 1944, Enfin, François Baudry, maire de 1965 à 1995.

- Motte castrale : type de fortification avec un rehaussement important de terre de forme circulaire : le tertre. Le sommet étant occupé par une forte palissade et une tour de guet complétait l'aménagement du fortin de bois.

Sources : M. Monti, Si Sautron m'était conté - BM n°209 juillet 2016, Les Amis du Musée (Y.Messenger et M.Monti)- Jean Tosti, dictionnaire des noms de famille - B.Boutet, la France en héritage- Lexilogos - Dictionnaire Geneanet - Archives départ. Loire-Atlantique - Les Annales de Nantes (Un millénaire à Sautron).

## **(5) Le Manoir de la Thomasière.**

Le domaine de la Thomasière est situé à l'extrême est de la commune de Sautron où l'on trouve de solides témoins d'une occupation ancienne : tertres néolithiques de la « lande des Tertreaux » et traces d'occupation gallo-romaine, (fouilles au XIXe siècle). Ce manoir pourrait être la plus ancienne construction de Sautron.

Dès le XIVe siècle, les Charrette en sont les seigneurs. Guillaume Charrette y vivait en 1398. Un procès opposa la famille aux habitants de Sautron qui voulaient la faire contribuer aux fouages (impôt perçu sur chaque foyer exigé sur les biens roturiers).

Mais cet impôt ne frappait pas les maisons nobles. En 1451, la sentence du juge reconnut la noblesse du lieu ainsi que celle des propriétaires.

Jehan Charrette - second fils de Guillaume - sera recteur de Sautron de 1469 à sa mort en 1489.

La demeure ne cessera d'évoluer dans sa construction au fil des siècles. Suivant l'organisation classique du grand manoir du XIVe siècle, avec deux cheminées monumentales, on verra monter un étage, avec tourelle extérieure, puis deux, jusqu'à l'état actuel où plusieurs fenêtres ont été percées, avec entourage de pierre de Loire (tuffeau).

L'origine de l'appellation du domaine fait référence aux Thomas, commerçants du port de Nantes. Désireux d'anoblissement par le

Duc, ils achetèrent de nombreuses terres vers Orvault.

La famille Charrette conserva la Thomasière jusqu'en 1682.

Le domaine est vendu aux Lemarié de la Garnison, puis il passe entre les mains des familles du Tertre du Bignon et Bachelier de Bercy en 1820 et de Noël Vincent en 1856. Récemment occupé par les époux Antonietti.

Sources :

M.Monti et Y.Messenger (Si Sautron...) - C.Kerboul (les Annales de Nantes) - InfoBretagne.com.

### **(7) Les Moulins L'Evêque.**

Le Cens, dans les temps anciens, avait un lit plus large et plus profond. Ses eaux ont fait tourner jusqu'à quatre moulins à Sautron : moulin Vieux, moulin Noë, moulin Moret et les moulins l'Evêque.

En descendant, vers l'aval après le pont de l'Arguillère et la cascade, on arrive à l'étang des moulins l'Evêque. Du moulin, seules subsistent deux petites constructions, situées à côté du sentier qui mène à la grande Noë et qui, anciennement, abritaient la filature.

À l'époque tous les moulins à eau de Sautron dépendaient soit de l'évêque de Nantes, soit de la prieure de Bongarant. Le premier moulin serait l'œuvre de Saint-Félix, évêque de Nantes au VI<sup>ème</sup> siècle.

En 1537, lors de sa destruction par un incendie, il est la propriété de Louis d'Acigné, évêque de Nantes. Le moulin restera en ruine une vingtaine d'années.

En 1556, sous l'épiscopat d'Antoine de Créqui, trouvant que les ruines ne lui sont d'aucun rapport, l'arrente\* au sieur Jacques Poyet de Couéron. Celui-ci le remet en état, nettoie l'étang et fait de la mouture de céréales.

En 1682, deux moulins à eau sont mentionnés dans l'acte d'anoblissement de la terre des Croix appartenant au sieur Jacques Frémont « deux moulins appelés les Moulins L'Evesque aussi leur étang, prés, vignes, jardins en dépendent ».

En décembre 1788, les deux moulins à foulon et leur étang sont arrentés par le sieur Valleton à Jean Godin et dans un acte de juin 1789 on trouve la description de la prise de possession.

En 1791, ils sont vendus avec la terre des Croix par Philippe de Valleton à Simon Phelippes, négociant à Saint Domingue. Les ruines du moulin sont restées jusqu'en 1963 la propriété des descendants de la famille Phelippes-Beaulieux.

Aujourd'hui une maison d'habitation a été construite à son emplacement. Seules subsistent la retenue d'eau et les deux petites tours carrées de la filature, vestiges d'un des deux bâtiments de 1537, restaurées vers 1995.

Les moulins alimentés par une chute d'eau de quatre mètres ont été utilisés par de nombreuses industries : mouture de céréales, papeterie, foulonnerie (dégraissage et feutrage de la laine), mégisserie (transformation de peaux par tannage), filature de laine et de cordage.

En 1537, au moment de son incendie c'est la mouture de céréales. En 1670, c'est la fabrique du papier confirmée en 1681. En 1724, un moulin pour le papier et le second pour la foulonnerie. En 1789, c'est la mouture de céréales qui domine. En 1825, Auguste Poisson y installe une filature et on y travaille le chanvre en 1851, avec deux ouvriers « tisseurs de chanvre ». En 1853, on y a même fabriqué de la teinture à base d'écorces. 1855 : une première machine à vapeur est installée. Elle disparaît dans un nouvel incendie en 1856 qui détruit la moitié du moulin. Il faudra attendre 1908 pour voir une nouvelle machine à vapeur qui sera démontée en 1928.

Le moulin l'Evêque était connu sous le nom de la « Fabrique » sans doute en souvenir de l'usine de filature qui avait employé jusqu'à 60 personnes.

Seule la mouture de blé subsistera après 1856. Le dernier meunier, Pierre Bernard décède en janvier 1927. En 1928, Monsieur Phelippes-Beaulieux fait murer les ouvertures. C'est la fin du dernier moulin qui lentement disparaît rongé par l'eau et la végétation envahissante. Les meules ont disparu et seul reste l'arbre de couche sur lequel était fixé la roue\*\* à augets.

Notes :

- arrenter : céder moyennant une rente.

- la roue était énorme, avec des augets d'1,80 mètre de large et 4 mètres de diamètre.

Sources :

Marjan Monti (BM 206 oct.2015) - Yves Messenger (BM 133 avr.1998 et BM 192 avr.2012) - Les Annales de Nantes n°248/1993 -

### **(8) Le Manoir de la Grande Noë ou Manoir de la Grande Noue.**

Sur un plateau qui domine le Cens ainsi que les alentours, le manoir élève toujours sa construction quadrangulaire en granit, solide et fière (XIV-XV<sup>ème</sup> siècle).

Par sa noblesse, sa situation, avec son échauguette d'angle, la Grande Noë aurait mérité le nom de château. C'était une terre noble confirmée dans les anciens titres concernant messire de Beauchêne, seigneur du Doussay en 1425.

Témoin encore debout des demeures seigneuriales de la grande époque du Duché des XIV et XV<sup>ème</sup> siècle, comme la plupart des

manoirs et des terres de Sautron, elle dépendait des biens de l'évêque de Nantes.

En 1682, nous trouvons cette description dans la déclaration des biens de l'évêque Jean-François Ier de Beauvau du Rivau (épiscopat de 1677 à 1717). Au manoir est adjointe une métairie comprenant : logis, jardins, futaies, vigne, taillis, etc.

Le domaine fut occupé par les familles Beauchêne, de L'Isle, Lorient, Guérin, Mosnier, Regnaud de Boisdevidé (vers 1770), Montfort, Bachelier de Bercy, Charles Gesbert et Paul Thibaud, respectivement maires de Sautron de 1809 à 1830 et 1870 à 1881. En 1993, il est la propriété de Mme de la Roche Brochard.

Sources :

M.Monti et Y.Messenger (si Sautron...)- InfoBretagne.com - C.Kerboul ( les Annales de Nantes)

### **(9) Le Château des Croix.**

Origines lointaines du Domaine des Croix :

Les fouilles entreprises entre 1852 et 1854 par Louis Phelippes-Beaulieux ont montré une occupation très ancienne du site où est édifié l'actuel Château des Croix.

Lors de ces recherches, des fragments de poteries et de tuiles romaines ainsi que des morceaux d'amphores ont été découverts dans le champ du Bésirais situé derrière le calvaire des Croix. De ces indices Louis Phelippes-Beaulieux a pensé « qu'une villa romaine et ses dépendances auraient été construites entre le Ier et IVème siècle, puis détruites par le feu au Vème siècle, au moment de la chute de l'Empire romain lors des invasions barbares » .

D'autres grosses pierres granitiques ont été retrouvées non loin du gué de l'Arguillère.

Le premier manoir serait une construction indépendante de la villa romaine. Construit en pierre suivant l'usage du VI au IXème siècle, et peut-être contemporain des Moulins l'Evêque dont la construction daterait du VIème siècle, œuvre de Saint Félix évêque de Nantes.

Le domaine des Croix fut désigné sous les noms successifs de : « L'Hébergement de la Noë de la Croix », « Fief de la Noë de la Croix », « Logis de la Croix », « Pavillon de la Croix », « La Croix », et enfin « Château des Croix ». Un acte de 1682 donne la description du manoir.

Revenons à la période de l'Hébergement de la Noë des Croix qui constitue le type même du fief de plaisance établi par des Grands au service du Duc de Bretagne. Depuis la fin de la Guerre de Succession (1341 à 1364) et jusqu'à la fin du Duché en 1488, les Ducs Montfort - sous Jean IV, Jean V, François Ier, Pierre II et François II - modernisent le gouvernement ducal et les premiers propriétaires de l'Hébergement, les Chase, de Jars ou Mabit , au XVème siècle, furent de ceux-là.

Le Château des Croix du XIXème siècle, situé route de Treillère, dont la famille Fremont du Bouffay est propriétaire depuis 1676, est anobli en 1682, la chapelle privée est consacrée en 1684, établie en chapellenie en 1682 et restaurée en 1700. Le château est vendu en 1791 par Charles de Valleton à Simon Phelippes, négociant à Saint-Domingue.

Agrandi et remanié au cours des siècles le château était jadis entouré de douves, longue chartreuse avec des murs en tuffeau taillé. Le château fut le théâtre d'un drame en 1795. Le propriétaire d'alors, M. Simon Phelippes est assassiné devant la porte de son salon sous les yeux horrifiés de sa femme par une bande de « réfractaires » contre-révolutionnaires. Profondément marquée, la famille Phelippes, dès la génération suivante, s'est fait appeler « Phelippes-Beaulieux ».

En 1880, le château des Croix était habité par Madame Emmanuel Phelippes-Beaulieux, veuve du célèbre graveur et mère du jeune Henry. Le souvenir du drame hantait les jours et les nuits de cette femme. En 1888 elle décida brutalement d'effacer toute trace de « l'affaire » en démolissant le château de fond en comble et en le remplaçant par une construction neuve, de style dite Louis XIII. C'est le château actuel avec ses clochetons et ses toitures compliquées qui s'élève derrière la grille de son parc.

Henry Phelippes-Beaulieux qui a, toute sa vie, regretté la décision de sa mère, y a vécu jusqu'en 1944. A sa mort il a légué sa propriété à son neveu Edmond de Bejarry. Plus tard, le château des Croix fut acquis par la famille Leroux-Martin.

Sources :

Les Annales de Nantes-G.Montfort - Infobretagne.com - M.Monti-BM n°207 - Y.Messenger-BM n°169

### **(10) Le Calvaire des Croix.**

Un calvaire formé de trois croix en pierre de taille est dressé devant le château du même nom à la sortie de Sautron, sur la route de Treillières.

Sur la plus grande, une hermine stylisée est sculptée ainsi que la date de 1858. Les deux autres ressemblent à des menhirs christianisés et stylisés. Ils ne portent aucune inscription.

Toutes trois ont été édifiées par Louis Phelippes-Beaulieux, le père du graveur Emmanuel. Nous sommes certains pour deux d'entre elles car nous retrouvons dans les archives paroissiales, le compte-rendu de leur bénédiction qui mentionne :

Le 10 octobre 1853, procession au champ du Bésirais et bénédiction d'une croix en pierre de taille, élevée par monsieur Phelippes-Beaulieux propriétaire du château des Croix.

En novembre 1858, il fait édifier une autre croix au lieu dit la vigne des Croix pour remplacer l'ancienne qui, croyait-on, avait été placée là par messire Frémont, maire de Nantes, seigneur du Bouffay et des Croix.

Les archives paroissiales font également mention de la bénédiction d'une croix le 23 novembre 1858

Lors de la reconstruction du château vers 1885, l'ancienne chapelle a été démolie et sa croix déplacée. C'est peut-être à ce moment que les croix ont été réunies.

Ce calvaire était une station de la procession du mardi des Rogations.

Sources :

Marjan Monti, Ecrivain Membre de la Société des Gens de Lettres - Bibliographie : Si Sautron m'était conté...les Amis du Musée (textes d'Yves Messenger et Marjan Monti) - Jean Tosti, Dictionnaire des noms de famille Bernard Boutet - La France en héritage, Lexilogos - Dictionnaire en ligne Geneanet - Archives Départementales de Loire-Atlantique.

### **(11)Le Manoir du Fief ou Fief-au-Duc ou Fief Rosti.**

Ce manoir datant du XVe - XVIe siècle est situé au sommet d'un léger vallon que l'on a pu barrer pour créer un vaste étang.

Longtemps en pleine forêt comme en témoigne le nom cadastral du « Ru du Porhoët » -ruisseau de la cour de la forêt.

Après le traité d'Union de la Bretagne à la France en 1532, le Fief fut occupé seulement par deux familles : les Lorient et les de L'Isle qui furent échevin, maire, trésorier (Jean du Fief fut Trésorier Payeur des États de Bretagne en 1594), et à ce titre en prise directe avec le commerce du port et la construction navale( grâce à la forêt) et ne mettront leurs terres en culture qu'après la disparition de cette même forêt (XVII et XVIIIe s.)

Les de L'Isle étaient alliés aux Walsh de Serrant par Alfred et à Hippolyte d'Achon, seigneur du Jaunais et beau-père d'Alfred, puissants seigneurs de Bretagne.

En 1884 le Fief revient à la famille Galbaud du Fort et plus tard, à la famille de Gibon.

Beau manoir à un étage avec une tour hexagonale datant du XVIe siècle (1450 ?). La ferme située à côté date de 1759.

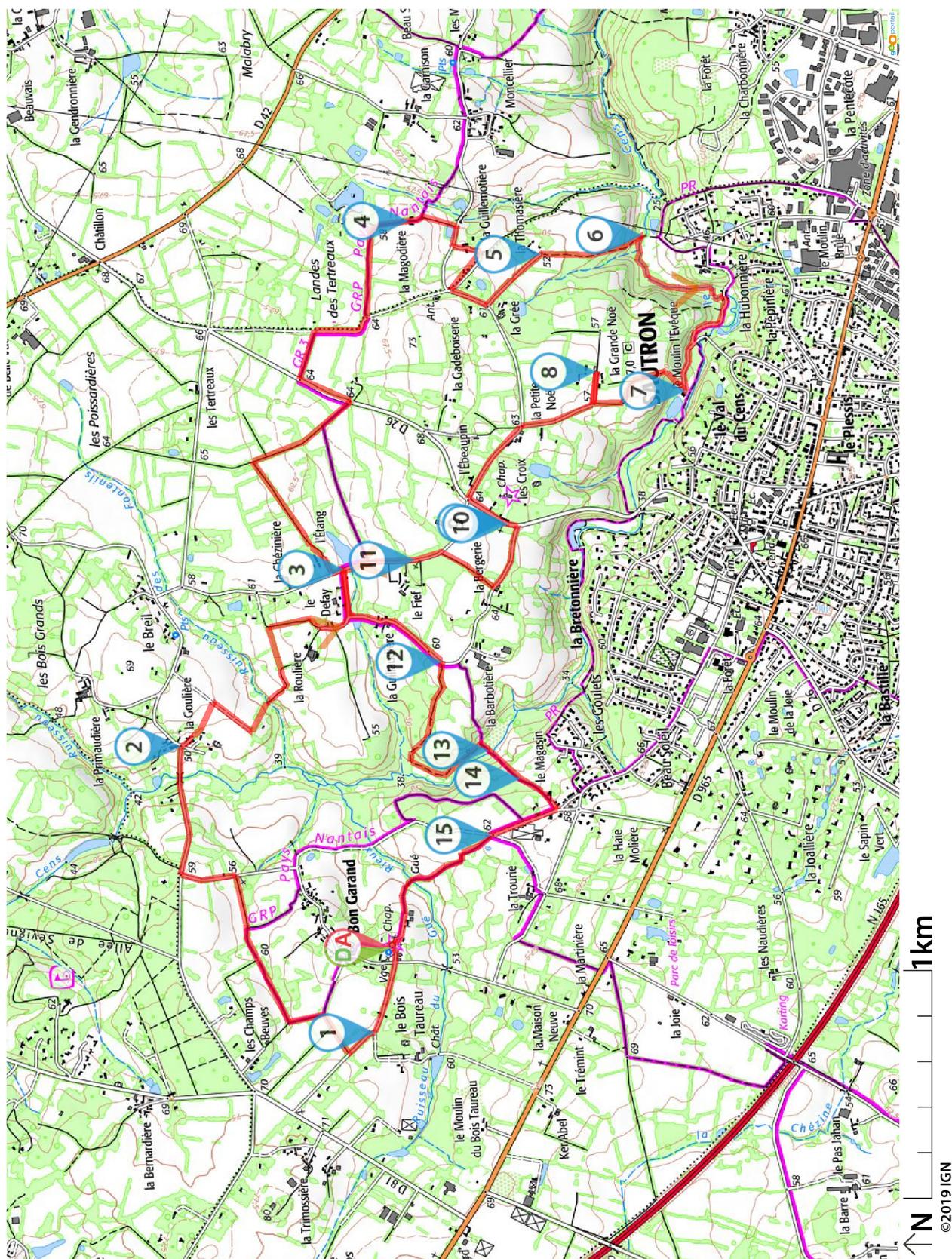
Actuellement cette propriété est privée.

Sources :

- Annales de Nantes-Ch.Kerboul- 2ème trim. 1993 - - Infobretagne.com.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chapelle-et-manoirs-autour-de-sautron/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.